

Gestion déléguée, conseillée par Lucya

Profil Modéré

Reporting annuel

Au 31 décembre 2025

Date de lancement : juin 2023

Devise : Euro (EUR)

SRI : 2

Horizon recommandé : 4 ans minimum

Stratégie d'investissement

Destiné aux investisseurs tolérant un faible niveau de risque et privilégiant la maîtrise du risque sur leur investissement par rapport à l'espérance de rendement, le profil « Modéré » de la gestion déléguée Lucya vise principalement à valoriser le capital sur un horizon de placement recommandé supérieur à 2 ans, tout en limitant le risque de perte en capital. L'allocation d'actifs inclut une part maximale de 35 % en actions, afin de maintenir un équilibre entre sécurité et croissance modérée. L'approche d'investissement est top-down, combinant une sélection en architecture ouverte de fonds et d'ETFs pour assurer une diversification optimale. Les critères ESG ont également pris une place importante dans le processus d'investissement afin d'optimiser la sélection des sous-jacents retenus dans le mandat.

Performances cumulées (%)

	Année 2025	Année 2024	Depuis la création
Mandat modéré	3,88 %	9,66 %	19,08 %

Performances arrêtées au 31/12/2025. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les supports en unités de comptes sont nets de frais de gestion, bruts de frais de contrat et assujettis à un risque de perte en capital. Ils sont donc soumis aux fluctuations du marchés à la hausse comme à la baisse.

Analyse des marchés

Contexte macroéconomique

Sur le dernier trimestre de l'année, les marchés financiers ont évolué dans un environnement plus contrasté, marqué par un mélange de stabilisation économique et de nouvelles sources d'incertitude politique. La détente observée au cours de l'été sur le front commercial s'est partiellement confirmée, avec une poursuite des discussions entre les grandes puissances économiques.

Côté macro, les indicateurs avancés ont confirmé un scénario d'atterrissement en douceur de l'économie mondiale. La croissance a ralenti sans basculer dans la récession, permettant aux principales banques centrales de maintenir leur cycle d'assouplissement monétaire engagé au second semestre. Ce contexte de taux a soutenu l'investissement des entreprises et la confiance des ménages en fin d'année.

Performance des marchés

Dans ce contexte, les marchés actions ont globalement terminé l'année 2025 sur une note positive, malgré une volatilité accrue à l'automne. L'Eurostoxx 50 et le MSCI WORLD en euro ont progressé d'environ +3 % sur le trimestre, portés par la bonne tenue des marchés européens et américains et la poursuite de la dynamique sur les valeurs technologiques et de services.

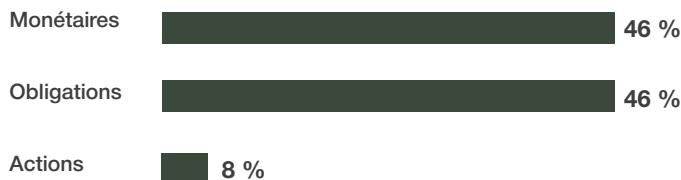
La parité euro/dollar est restée relativement stable autour de 1,14–1,16 USD, limitant les effets de change pour les investisseurs européens et contribuant à une meilleure lisibilité des performances internationales en fin d'exercice.

Enfin, la fin d'année a confirmé la préférence marquée des investisseurs pour les valeurs de qualité : entreprises peu endettées, disposant d'une forte visibilité sur leurs résultats et capables de préserver leurs marges dans un environnement de croissance modérée. La volatilité persistante sur les matières premières et les incertitudes géopolitiques a renforcé cette recherche de résilience et de solidité financière, devenue un pilier central des allocations d'actifs en cette fin 2025.

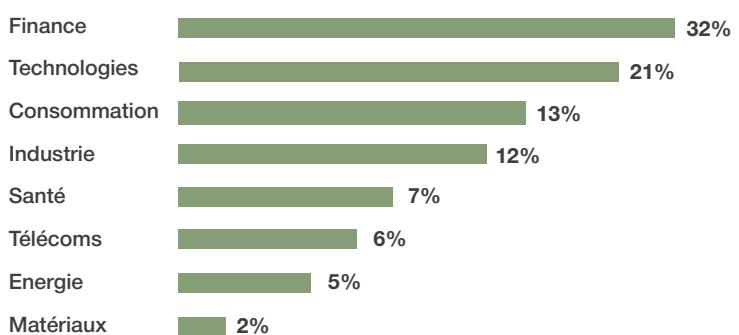
Côté macro, les indicateurs avancés ont confirmé un scénario d'atterrissement en douceur de l'économie mondiale. La croissance a ralenti sans basculer dans la récession, permettant aux principales banques centrales de maintenir leur cycle d'assouplissement monétaire engagé au second semestre. Ce contexte de taux a soutenu l'investissement des entreprises et la confiance des ménages en fin d'année.

Répartitions du Profil

Répartition par classe d'actifs



Poche Actions par secteurs



Commentaires

Devant une fin d'année 2025 sur laquelle aucun relai de croissance certain n'a été identifié, nous avons allégé nos positions moyennes sur la partie action pour venir la renforcer sur les expositions obligataires et monétaires. Les performances affichées à fin novembre étant très cohérentes avec les ambitions fixées, nous avons décidé de réaliser un arbitrage nous permettant à la fois de sécuriser au maximum la performance annuelle tout en nous laissant des capacités de réinvestissement importantes le moment opportun sur le début d'année 2026.

Principales positions

Libellé	Catégorie Quantalys	SFDR	Exposition géographique	SRI	Poids
BNP Paribas Mois ISR Classic C	Monetaire	Article 8	Zone Euro	1	25%
Ostrum SRI Money R	Monetaire	Article 8	Zone Euro	1	12%
Keren Corporate C	Obligation	Article 8	Zone Euro	2	11%
Schelcher Short Term P	Obligation	Article 8	Zone Euro	2	10%
AXA Court Terme AC	Monetaire	Article 8	Zone Euro	1	9%

La liste des supports d'investissement éligibles au mandat d'arbitrage est établie dans le respect de la charte d'éligibilité des unités de compte référencées de Groupe BNP Cardif ainsi que des dispositions législatives et réglementaires. Le règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) vise à améliorer la transparence des informations sur la durabilité des produits financiers en Europe. Il classe les fonds en trois catégories principales :

Article 6 : Fonds qui ne prennent pas en compte les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Article 8 : Fonds qui promeuvent des caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Article 9 : Fonds ayant pour objectif un investissement durable, c'est-à-dire contribuant à un objectif environnemental ou social sans nuire significativement à d'autres objectifs.

Glossaire

SRI

Le Synthetic Risk Indicator (SRI), ou Indicateur Synthétique de Risque en français, est utilisé pour évaluer et communiquer le niveau de risque associé à un produit d'investissement. L'objectif du SRI est de donner une information claire du niveau de risque d'un investissement. Ceci afin de permettre aux épargnantes de prendre des décisions d'investissements correctement basées sur leur tolérance au risque sur une échelle de 1 à 7.

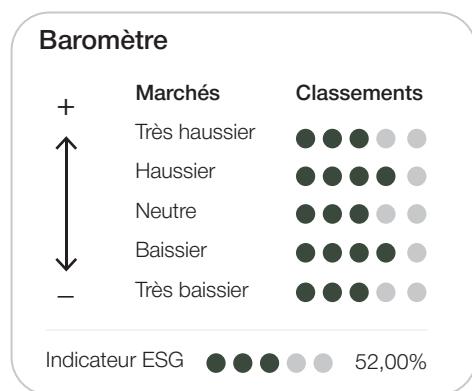
Volatilité

La volatilité est l'ampleur des variations du cours d'un actif financier. Lorsque la volatilité est élevée, la possibilité de gain est plus importante, mais le risque de perte l'est aussi. La volatilité sert notamment aux calculs pour optimiser la diversification des portefeuilles d'actifs financiers, par l'utilisation d'un coefficient de corrélation entre volatilité de l'ensemble du marché et volatilité d'un actif individuel.

Gestion Déléguée

La gestion déléguée, conseillée par Lucya est disponible à partir de 5 000 euros. Trois orientations de gestion sont proposées : de la moins risquée, «Profil Modéré», à la plus risquée, «Profil Dynamique». L'orientation de gestion choisie doit être adaptée à votre profil d'investisseur, votre sensibilité au risque et à votre horizon de placement. La gestion déléguée, conseillée par Lucya utilise des supports en unités de compte qui comportent un risque de perte en capital.

Principaux Indicateurs complémentaires



Indicateurs ESG

Les fonds ESG sont des fonds qui intègrent les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance à leur processus d'investissement. L'indicateur ESG est une classification interne à Quantalys basée sur l'analyse des documents réglementaires du fonds.

L'indicateur ESG reprend le pourcentage de fonds ESG au sein du portefeuille et permet de déterminer l'intensité ESG du profil/ portefeuille.

Baromètre

Le baromètre permet de voir comment s'est comporté la composition actuelle du portefeuille dans différentes phases de marché et d'en déduire s'il est adapté ou non à ces phases de marché.



Une question ?
Nous sommes là pour vous aider

Contactez nous :
01.45.22.54.34

Disclaimer

Ces performances ont été exclusivement établies sur la base des allocations telles que proposées par Lucya en qualité de conseil. Les performances du profil sont nettes des frais de gestion propres aux supports financiers sélectionnés et brutes des frais de gestion du contrat ainsi que des frais de mandat. Nous vous rappelons que la répartition de votre épargne doit être pilotée en fonction de vos besoins, vos exigences, votre horizon de placement et de votre profil investisseur. Consultez le Document d'informations clés de l'investisseur (DIC) avant tout investissement car les unités de compte présentent un risque de perte en capital. Elles sont soumises aux fluctuations des marchés financiers à la hausse comme à la baisse. Leurs performances passées, présentées dans ce document, ne préjettent pas de leurs performances futures. Les montants investis en gestion sous mandat sont donc dépendants en particulier de l'évolution des marchés financiers. Ce document, établi par Lucya en qualité de conseil en investissement pour le mandataire Cardif, est non-contractuel et conçu à des fins d'information. Il ne saurait être assimilé à une activité de démarchage, à une quelconque offre que ce soit ou de recommandation. Les informations, commentaires et analyses contenus dans ce document sont fournis à titre purement informatif.

LUCYA Cardif

LUCYA Cardif PER

Document d'information dépourvu de valeur contractuelle.

Lucya, est une société de courtage en assurance de personnes. Société par Actions Simplifiée, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n°478 594351 dont le siège social est situé au 13 rue d'Uzès, 75002, Paris M° Bourse – Tel : 01.45.22.34.29 – www.lucya.com. Elle est enregistrée à l'ORIAS sous le n° 07 004 394 – www.orias.fr – Conseiller en Investissements Financiers (CIF), membre de la CNCEF et soumise au contrôle de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09. N° de TVA : FR26478594351

